

Programme de subvention de Coop pour l'agroforesterie



Agroforesterie au stade initial. Arbres plantés sur les champs de la famille Barilier à Romanel sur Morges, automne 2017. Foto: myclimate

Le programme de subvention de Coop pour l'agroforesterie soutient les exploitations agricoles Bio Suisse, Ma région ou Parc Suisse lors de la plantation et de l'entretien d'arbres sur des surfaces agricoles. L'accent est mis sur les arbres fruitiers et les arbres pouvant être utilisés pour une production de bois locale: aujourd'hui, ces variétés sont encore très rarement plantées. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dès aujourd'hui à ce programme de protection climatique.

L'agroforesterie désigne la plantation et l'entretien d'arbres sur des surfaces agricoles. Cette forme d'utilisation double présente de nombreux avantages pour l'environnement. Les arbres absorbent le carbone présent dans l'atmosphère et font donc office de réservoirs de CO₂. Ils offrent un habitat aux animaux, donc ils augmentent la biodiversité et renforcent la résistance naturelle des surfaces cultivées. Ils protègent les champs contre l'érosion des sols et ils limitent les rejets de nutriments et de pesticides dans les nappes phréatiques et les eaux de surface.

Pendant des siècles, l'agroforesterie était très répandue en Suisse et elle façonnait le paysage de bien des localités. Elle servait surtout à la culture fruitière, qui était pratiquée aux côtés de l'élevage, de l'agriculture et de la culture maraîchère. Cependant, depuis les années 50, le nombre d'arbres plantés sur des surfaces agricoles a considérablement diminué. Pour des raisons économiques et techniques, de plus en plus d'exploitations se sont détournées de l'agroforesterie. Depuis les années 90, il est possible de demander des subventions agricoles versées via des paiements directs. Cependant, très peu d'arbres sont encore plantés pour la production de fruits sauvages ou de bois, bien que leur entretien soit moins contraignant en comparaison des arbres fruitiers à hautes tiges.

Type de projet:

Aménagement du sol et forêt

Site du projet:

Suisse

Statut de projet:

Opération, exclusif

La réduction CO₂ annuelle:

4 500 t (pendant 50 ans)

Situation sans projet

Malgré les financements directs disponibles, les systèmes agroforestiers mettant l'accent sur le bois et les fruits sauvages restent rares

Impressions



Jonathan Barilier contrôle un arbre fruitier sur son champ de blé - il s'agit d'un des quelque 80 arbres qu'il a plantés l'automne précédent dans le cadre du programme agroforestier de Coop. Foto: myclimate



Noyers cultivés pour leur bois dans le canton de Lucerne. Exemple d'une zone d'agroforesterie déjà exploitée quatre ans après la plantation. Copyright: Mareike Jäger/AGRIDEA

Nous avons planté onze variétés d'arbres, entre autres des merisiers, des alisiers torminaux, des poiriers sauvages, des châtaigniers, des chênes pédonculés et des pommiers sauvages. Avec ces arbres, nous investissons pour l'avenir à long terme de l'exploitation.

Jonathan Barilier, Romanel sur Morges

Dans le cadre du programme de protection climatique de Coop, les exploitations agricoles reçoivent une incitation pour établir de nouveaux concepts agroforestiers dans les champs et les prés. Les travaux de plantation de nouveaux arbres et leur entretien régulier sont soutenus à CHF 75 par arbre (pour un minimum de 20 arbres par exploitation). Les subventions de Coop sont cumulables avec des paiements directs de la Confédération, du canton ou de la commune et des subventions d'entités d'intérêt général.

Afin de garantir un stockage du carbone aussi long que possible et une contribution à la biodiversité, l'accent est mis sur la plantation d'arbres utilisés pour la production de bois et de fruits sauvages, lesquels peuvent être plantés avec des arbres fruitiers à hautes tiges. Même si les arbres sont coupés ultérieurement, une grande quantité de carbone y reste fixée: dans les racines et dans le bois transformé en meubles ou utilisé pour la construction. Toutefois, les arbres coupés doivent être remplacés pour que les nouveaux arbres puissent continuer à absorber du carbone.

Le projet contribue donc non seulement à la protection du climat, mais également à la biodiversité.

Christian Som, chef de projet pour le WWF dans le domaine consommation et économie

Les agriculteurs et agricultrices participant(e)s peuvent être conseillés deux fois gratuitement sur le choix des variétés, l'emplacement et l'entretien des arbres.

Inscrivez-vous!

Vous êtes intéressé(e) et fournisseur Bio Suisse ou Ma région de Coop? Nouvellement, les exploitations agricoles dans les parc suisses ont bénéficié d'une subvention. Consultez les conditions de participation dans le formulaire d'inscription et retournez-nous dès aujourd'hui le formulaire complété ou n'hésitez pas à nous contacter pour toute question!

Contact

Ian Rothwell, Chargée de projet, Tel. direct : 044 206 34 17, Email



Pommiers dans des champs sous-exploités (jachère) dans le canton de Lucerne.
Copyright: Mareike Jäger/AGRIDEA

Le projet contribue à 3 ODD :



Utilisation durable des terres arables.



100 t de CO₂ sont économisées chaque année.



5 000 arbres seront plantés pendant la période du programme.